



Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

Rapport annuel 2007-2008

Déclaration de principes

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme de regroupement sans but lucratif qui se voue à la défense des droits et à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. Ses membres sont des organismes impliqués dans l'établissement, le parrainage et la protection des réfugiés et des immigrants. Le Conseil est au service de ses membres pour leurs besoins en matière d'échange d'informations et d'expériences et de défense des droits.

Comité exécutif

Présidente - Elizabeth McWeeny, Thunder Bay

Vice-président - Roberto Jovel, Toronto

Trésorière - Jamila Aman, Toronto

Secrétaire - Simbo Conteh, Abbotsford

Conseillers - Jan Drews, Toronto; Anne-Marie Kabongo, Montréal; Mary Fiakpui, Edmonton; Deborah Isaacs, Vancouver; Diane Nancy Doray, Montréal; Nicholas Dubé, Sackville; Wanda Yamamoto, Winnipeg; Muuxi Adam, Winnipeg

Présidence des groupes de travail

Immigration et établissement - Sherman Chan, Vancouver et Debbie Douglas, Toronto

Protection au Canada - Richard Goldman, Montréal et Debbie Hill-Corrigan, Toronto

Protection outremer et le parrainage - Yosief Araya, Toronto et Heather MacDonald, Vancouver

Personnel

Directrice - Janet Dench

Administratrice - Guadalupe Macias

Directrice de la politique en matière d'établissement - Meisssoon Azzaria

Coordinatrice de la communication et du réseautage - Colleen French

Réceptionniste - Thabet al-Qadomi / Svitlana Palyukh

Message de la présidente du CCR, Elizabeth McWeeny

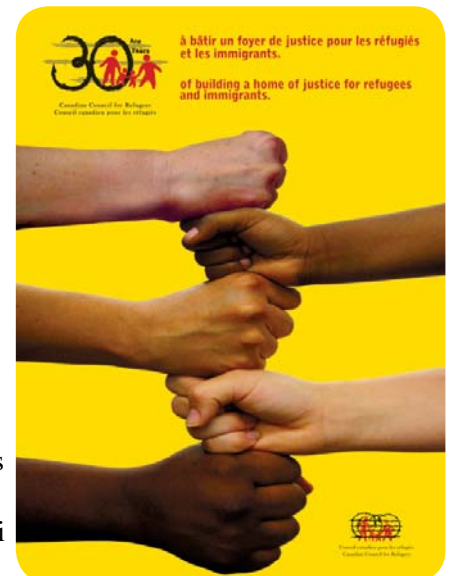
À l'occasion du 30^e anniversaire du CCR, il est important de réfléchir non seulement aux réalisations de la dernière année, mais également à ce qui a été accompli à long terme pour les réfugiés. Les avancées se font souvent graduellement. Si le chemin comporte des embûches pour les militants, il est incommensurablement plus difficile pour les réfugiés affectés.

On m'a demandé récemment quelles sont les trois réalisations les plus importantes du CCR. Premièrement, nous sommes passés d'un groupe de 23 personnes à une coalition nationale qui s'étend à tout le pays et dans laquelle 180 organismes membres s'impliquent pour la protection et les droits des réfugiés et des immigrants.

Deuxièmement, le CCR est une voix nationale pour les réfugiés. Nous intervenons auprès des députés et des fonctionnaires, entreprenons des luttes juridiques et appuyons nos membres concernant les enjeux pan-canadiens. Nous rencontrons régulièrement le gouvernement et, bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur les enjeux, grâce au dialogue continu, nous avons une influence sur les politiques et les pratiques du gouvernement.

Troisièmement, le CCR est devenu le reflet des communautés réfugiées et immigrantes du Canada. Notre voix parle d'expériences personnelles. Les réfugiés et les immigrants sont notre leadership, nos membres et notre force motrice.

Le thème de notre anniversaire est « 30 ans à bâtir un foyer de justice pour les réfugiés et les immigrants. » Pendant que nous célébrons, des personnes au Canada et à l'étranger ne sont ni protégées ni en sécurité. Nous renouvelons notre engagement envers elles en regardant vers l'avenir pour un autre 30 ans à bâtir un foyer de justice pour les réfugiés et les immigrants.



Le Conseil canadien pour les
réfugiés : Plus de 30 ans à bâtir un
foyer de justice pour les réfugiés
et les immigrants.

Faits saillants en 2007- 2008

Défendre l'accès des réfugiés à l'asile

Le CCR est resté vigilant comme toujours, afin de répondre aux barrières limitant l'accès des réfugiés à la protection dont ils ont besoin.

- > Le CCR a lancé la campagne « aidons et encourageons les réfugiés » suite à l'arrestation en septembre 2007 de Janet Hinshaw-Thomas, une travailleuse humanitaire des États-Unis. Elle a été accusée par le gouvernement canadien d'introduction clandestine de migrants parce qu'elle « aidait et encourageait » plusieurs Haïtiens à faire une demande d'asile à la frontière canadienne. Le gouvernement a finalement retiré ses accusations en novembre 2007, mais le CCR a continué à exiger des changements dans la loi pour que ce ne soit plus un crime d'aider et d'encourager les réfugiés.



- > Les participants à la Consultation d'automne 2007 du CCR ont été enchantés d'apprendre que la Cour fédérale a donné raison à notre contestation de la désignation des États-Unis comme tiers pays sûr pour les réfugiés. Malheureusement, le gouvernement a porté la décision en appel, et la cause a été entendue par la Cour d'appel fédérale, qui a invalidé la décision. Le CCR demande maintenant à la Cour suprême de décider si le fait de renvoyer des réfugiés aux États-Unis constitue une violation de la Charte et de nos obligations internationales en matière de droits humains.

- > Le CCR a continué à faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette en oeuvre la Section d'appel des réfugiés (SAR), afin que les erreurs commises lors de la détermination du statut de réfugié puissent être corrigées. Un projet de loi émanant d'un député, forçant la mise en oeuvre de la SAR, était sur le point de devenir loi lorsque les élections ont été déclenchées.



Répondre aux nouvelles directions de la politique d'immigration

Au cours de la dernière année, le gouvernement canadien a clairement signifié son intention de réorienter la politique d'immigration canadienne. Le CCR a réagi activement, en s'opposant au changement de cap qui prévoit l'augmentation du nombre de travailleurs temporaires et la diminution des droits des personnes qui font une demande d'immigration. Avec d'autres organismes partageant les mêmes préoccupations, le CCR a sensibilisé le public et les décideurs aux conséquences négatives pour les immigrants des modifications à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés apportées par le biais du projet de loi C-50.

La traite

Le CCR a poursuivi sa campagne de sensibilisation sur la traite des personnes et propose des changements à la loi pour s'assurer que les personnes ayant subi la traite au Canada puissent être adéquatement protégées.



Photo : UNHCR

Pour un renforcement de la réponse canadienne à la crise des réfugiés irakiens

Au cours de la dernière année, le CCR a continué à faire pression sur le gouvernement canadien pour qu'il réinstalle davantage de réfugiés, notamment pour répondre plus énergiquement aux millions d'Irakiens déplacés.

« J'ai été profondément touchée par l'appui apporté par le CCR et par tant de Canadiens à mon endroit lors de mon arrestation. Sans votre appui soutenu, il y aurait des tragédies encore plus grandes. ... Je garde les macarons rouges dans mon sac à main, pour me rappeler que les Canadiens (au moins) comprennent qu'on doit donner à certaines personnes un asile sûr à cause de la situation horrible dans leur pays d'origine. »

- Janet Hinshaw-Thomas, arrêtée par les autorités canadiennes pour avoir "aidé et encouragé des réfugiés"



Faits saillants en 2007- 2008

Promouvoir la réunification familiale

Le CCR a continué à travailler activement pour la réunification rapide et efficace des familles:



> En avril 2008, le CCR a diffusé des portraits de familles séparées par le Règlement 117(9)(d) – la règle inflexible du membre de la famille exclu. La campagne publique a réussi à la fois à réunir ces enfants avec leur famille et à entraîner un engagement de la part de Citoyenneté et Immigration Canada à chercher des solutions systémiques.

> Le CCR s'est aussi concentré sur le processus extrêmement lent de réunification familiale pour les enfants outremer de réfugiés au Canada, particulièrement les enfants à risque parce que séparés de leurs deux parents. En réponse, Citoyenneté et Immigration Canada a mis sur pied un groupe de travail pour analyser les causes des délais et faire des recommandations. Le CCR a fourni des commentaires détaillés sur l'étendue des problèmes vécus par les familles réfugiées.

Les activités à l'échelle internationale de promotion de la réinstallation

Le CCR a été très actif au niveau international au cours de la dernière année. En tant que point central des ONG pour les consultations sur la réinstallation, le CCR a travaillé de près avec le gouvernement canadien et le Haut Commissariat pour les réfugiés, en consultation avec des ONG d'autres pays de réinstallation, pour promouvoir une réinstallation efficace et adaptée. Ces efforts ont abouti à une rencontre couronnée de succès des Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation, tenue à Genève cet été. Dans le cadre de ce processus, le CCR a mené les ONG, le gouvernement et le HCR dans une initiative visant à améliorer la réponse aux réfugiés ayant des besoins médicaux.



sont des éléments clés de ce réseautage. À titre d'exemple, un atelier sur les prêts de transport au printemps a mené au lancement d'une campagne par le CCR demandant au gouvernement d'éliminer le fardeau dévastateur des prêts de transport pour les réfugiés réinstallés. Au cours de la dernière année, le CCR a également lancé la deuxième phase d'un projet visant à soutenir les organismes dans l'utilisation d'une approche basée sur le genre.

Faire connaître les enjeux

Comme toujours, le CCR a oeuvré à diffuser une information juste à propos de l'expérience des réfugiés et des immigrants. Le CCR a :

- > Développé plusieurs ressources accessibles et attrayantes, disponibles pour commande et/ou en ligne. Les ressources du CCR sont toujours aussi populaires auprès des organismes membres.
- > Lancé le nouveau programme des promoteurs régionaux, conçu pour soutenir l'éducation du public au niveau local.

« Depuis six mois, j'essaie de prendre conscience de ce merveilleux cadeau qui m'est revenu, mon fils, pour qui je me suis battue si fort afin qu'il vienne au Canada. Je n'aurais jamais pu le faire sans l'appui de personnes qui savent que c'est un véritable problème qui sépare les mères de leurs enfants. Je remercie le CCR pour tout son aide durant mon combat. »

- Mira, dont le fils Akino a été exclu par le Règlement 117(9)(d)



« Je suis juste tellement, tellement content d'être ici avec ma mère et mes frères. En plus, je vois plusieurs portes s'ouvrir à l'avenir à cause de l'aide reçue du CCR. Merci (et en décembre, je verrai de la neige pour la première fois) »

- Akino, réuni récemment avec sa famille à Vancouver.

Travailler ensemble pour promouvoir l'établissement et l'intégration

Le CCR a continué à offrir un forum national pour le réseautage sur les enjeux liés à l'établissement et l'intégration, permettant d'identifier les barrières et de travailler à des solutions. Les deux consultations, tenues l'année dernière à Ottawa et à Winnipeg,

Rapport sur l'adhésion Wanda Yamamoto, Exécutif du CCR

Participez au défi un pour un: recruter de nouveaux membres

Au cours des 30 dernières années, le CCR a tiré sa force de ses membres : une voix unifiée, une vision commune, un travail collectif.

Aidez-nous à soutenir les fondations! Dans la prochaine année, le CCR lance un défi à chacun de ses membres : amener un nouvel organisme à se joindre à nous.

Y a-t-il des organismes dans votre communauté qui travaillent auprès des réfugiés et des immigrants et qui ne connaissent pas le CCR? Invitez-les à adhérer au CCR! Plus d'informations sont disponibles à:

www.ccrweb.ca/eng/about/joinccr.htm

Bravo pour les 30 ans – Merci aux donateurs et “Amis”

Le travail du CCR serait impossible sans la contribution de nos donateurs. Nous aimerions remercier chaleureusement tous nos membres et amis pour leur appui financier au cours de la dernière année. Un hommage spécial aux donateurs du 30e anniversaire est disponible en ligne à:

www.ccrweb.ca/30anniv/wall.htm

Nous espérons pouvoir compter sur votre appui et votre générosité lors de l'année qui vient.

Devenez un *Ami du CCR*:

www.ccrweb.ca/fra/contribuez/contribuez.htm

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme sans but lucratif. Numéro d'entreprise : 11883 0470RR 0001. Les dons sont déductibles d'impôt.

Rapport financier vérifié pour l'exercice terminé le 31 août 2008	2008	2007
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Gouvernements	90 514	91 404
Autres subventions	51 936	50 536
Dons	122 926	104 546
Événements - bénéfice	600	1 106
Inscriptions - conférences	51 945	65 003
Cotisations	57 130	55 975
Publications	2 049	1 320
Intérêts	4 331	1 805
	<u>381 431</u>	<u>371 695</u>
Charges - Note 9		
Salaires	178 108	Les
Frais de conférences	52 897	charges
Comité exécutif	11 788	étaient
Groupes de travail	14 016	divisées
Éducation publique et réseautage	47 430	autrement
Administration	43 589	en
Collecte de fonds	15 805	2007
	<u>363 633</u>	<u>347 925</u>
Excédent des produits sur les charges	17 798	23 770
Bilan au 31 août 2008		
Actif		
Court terme		
Encaisse	16 055	17 020
Portion à court terme des placements - Note 3	98 715	61 791
Débiteurs - Note 4	41 376	43 894
Frais d'avance	1 687	348
	157 833	123 053
Placements - Note 3	40 000	10 000
	<u>197 833</u>	<u>133 053</u>
Passif		
Court terme		
Créditeurs - Note 6	14 822	15 014
Apports reportés - Note 7	56 774	9 600
	<u>71 596</u>	<u>24 614</u>
Actifs nets		
Affectés au fond de stabilisation du revenu - Note 8	20 000	20 000
Non affectés	106 237	88 439
	<u>126 237</u>	<u>108 439</u>
	197 833	133 053

Ceci est un résumé. Des copies de l'état vérifié intégral sont disponibles au bureau du CCR.



CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS

6839A Drolet #302, Montréal QC, H2S 2T1

tél. (514) 277-7223, fax (514) 277-1447

courriel : info@ccrweb.ca site web : www.ccrweb.ca

